

## Document d'Informations Clés

### Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### Produit

#### EcoVi Equities Fund DBI/RDT

un compartiment de ECONOPOLIS INVEST

Classe I ISIN : BE6329980518

Initiateur du PRIIP : Econopolis Wealth Management N.V, autorisé en Belgique et supervisé par l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA)

Site internet : [www.econopolis.be](http://www.econopolis.be) Téléphone : +32 3 366 65 55 pour plus d'informations.

Société de gestion : Luxcellence Management Company S.A. autorisé au Luxembourg et supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

ECONOPOLIS Invest : autorisé comme OPCVM en Belgique et supervisé par la FSMA.

Date de production du Document d'Informations Clés : 01.01.2023

Vous êtes sur le point d'acheter un Produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

### En quoi consiste ce Produit ?

#### Type

Ce Produit est un Produit d'investissement de droit belge Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV), un OPCVM.

#### Durée et modalités

L'horizon de placement recommandé est de minimum 5 ans.

#### Objectifs

Le Produit investit principalement (avec un minimum de 90% de ses actifs) dans des actions de sociétés sans limite géographique et vise une expansion du capital à long terme, en assurant que les actionnaires soumis à l'impôt des sociétés bénéficient des dividendes déductibles dans le chef des revenus définitivement taxés.

L'objectif de ce Produit est de distribuer annuellement au moins 90% des revenus du Produit aux actions de distribution, déduction faite des rémunérations, provisions et frais, en accordance avec l'article 203 C.I.R. 92 et toute modification ultérieure.

Le Gestionnaire du Produit ne fait à ce jour pas usage d'un indice de référence dans le cadre d'instruments et de contrats financiers pour mesurer les performances financières et gère le Fonds de manière active.

Le Produit investit tant dans des sociétés qui sont actives sur les marchés développés (Europe, États Unis et Japon) (sans limite) que dans des sociétés actives sur les marchés émergents et frontalières (« emerging and frontier markets ») avec un maximum cumulé de 30% dans ces dernières.

À titre accessoire, le Produit pourra investir de manière cumulative jusqu'à 10% de son portefeuille dans des instruments du marché monétaire, en parts d'organisme de placement collectif, en instruments financiers dérivés, en dépôts à terme et en liquidités.

Le Produit promeut certaines caractéristiques environnementales et/ou sociales et des pratiques de bonne gouvernance mais n'a pas pour objectif un investissement durable.

La durabilité est un pilier essentiel du gestionnaire du portefeuille. Le Produit promeut certaines caractéristiques ESG (référant à l'aspect Environnement, Social et de Gouvernance). La sélection des différents actifs repose sur une procédure qui combine différentes stratégies et filtres afin d'aboutir à un univers d'investissement. Ce processus comprend la combinaison d'une approche d'exclusion dite négative (portant sur l'entreprise elle-même ou l'activité qu'elle génère) et d'une approche d'exclusion dite positive ("best-in-universe") basée sur les recherches menées de manière indépendante. Une procédure en 2 étapes est appliquée :

- une étape d'exclusion de certaines entreprises (basée notamment sur la Liste d'exclusion du fonds de pension de l'Etat norvégien et du Pacte Mondial des Nations Unies) et d'activités inadmissibles (exemple : des titres émis par des entreprises de droit belge ou de droit étranger dont tout ou partie de leur activité est liée aux armes à sous-munition).

- un filtre ESG sur base des score ESG de sustainability: conservation des très bonnes ou excellentes entreprises sur base de standards ESG et exclusion des entreprises présentant le score de controverse le plus élevé possible.

De plus, le Produit prend également en compte un certain nombre de positions clairement définies envers les activités controversées.

Les entreprises ne respectant pas les normes internationales telles que définies dans les "Principes du Pacte Mondial des Nations Unies" (UNGC) ou les réglementations nationales, sont exclues de facto d'une éligibilité du Produit.

Tous les détails sur la stratégie d'investissement durable du Produit sont disponibles sur le site internet [www.econopolis.be](http://www.econopolis.be).

Le Produit n'offre ni protection ou garantie du capital ni rendement garanti.

L'utilisation des instruments dérivés étant un investissement accessoire dans le cadre de la gestion de la Sicav, les critères ESG ne constituent pas un élément prépondérant.

La gestion du portefeuille d'investissement étant déléguée, la Société de gestion vérifie chaque année la bonne application par le gestionnaire de portefeuille de la mise en place et de la mise en oeuvre d'une politique de durabilité avant investissement et dans la prise de décision.

Le risque de change n'est pas systématiquement couvert. En conséquence, les frais généraux du Produit liés à cette stratégie ne subiront pas d'impact important, les frais de transaction restant faibles.

Le Produit reste exposé à l'évolution du marché des devises et donc, le coût réel de la stratégie de couverture peut être déterminé, au prorata des actifs investis, sur base de la différence entre le taux d'intérêt de la devise du Fonds et le taux d'intérêt de la devise vis-à-vis de laquelle une couverture de change doit être établie.

Le Produit peut utiliser des instruments financiers dérivés, à la fois comme instruments de couverture et afin d'atteindre les objectifs d'investissement du Produit.

La devise du Produit est l'euro.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour ouvrable bancaire à Bruxelles, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne. Si ce jour n'est pas un jour bancaire ouvrable à Bruxelles, la date de clôture des ordres est avancée au premier jour bancaire ouvrable précédent.

#### Investisseurs de détail visés

Investisseurs de détails et institutionnels ayant un horizon d'investissement d'au moins 5 ans.

#### Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, Belgium Branch

De plus amples informations au sujet de ce Produit, le prospectus, les derniers rapports annuels et semestriels, ainsi que d'autres informations pratiques, y compris où trouver les derniers prix des actions ainsi que des renseignements sur les autres classes d'actions commercialisées dans votre pays, sont disponibles auprès CACEIS Bank Belgium Branch, Avenue du Port 86C boîte 320, 1000 Bruxelles ainsi que sur son site internet [www.econopolis.be](http://www.econopolis.be). Le prospectus et les rapports périodiques sont disponibles gratuitement en français et en néerlandais.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur de risque

A risque plus faible, A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit jusqu'à l'échéance de la période de détention recommandée (5 ans). Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Faute d'historique suffisant, l'indicateur de risque incorpore des données simulées à partir d'un portefeuille de référence. La catégorie de risque 4 reflète un potentiel de gain et/ou de perte modéré de la valeur du portefeuille. Ceci s'explique par des investissements en actions sur le marché sans contrainte géographique.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Le capital n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Produit non pris en compte dans cet indicateur :

**Risque de marchés** : Le risque de marché est élevé en raison des investissements effectués par le Produit essentiellement en actions, conformément à sa politique d'investissement. Ces positions détenues en portefeuille sont soumises au risque de perte ou de dévaluation.

**Risques de change** : Etant donné que le Produit investit en actions sur des marchés mondiaux, la valeur nette d'inventaire peut être influencée par les fluctuations des taux de change des portefeuilles de titres libellés en devises autres que la devise du Produit.

**Risques actions** : Risques liés à la variation du cours des actions.

**Risque de durabilité** : Il s'agit d'un événement ou d'une situation dans le domaine ESG qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur d'un ou plusieurs investissements détenus par le Produit. En conséquence de l'intégration des critères ESG dans les décisions d'investissement, le Produit peut sous-performer le marché dans son ensemble si ses investissements sous-performent le marché et/ou sous-performer par rapport à d'autres Produits qui n'utilisent pas les critères ESG lors de la sélection des investissements et/ou pourraient faire en sorte que le Produit vende pour des raisons liées à l'ESG des investissements pourtant performants.

**Risque lié aux investissements dans des marchés émergents** : Dans certaines circonstances, les investissements sous-jacents peuvent devenir illiquides, ce qui peut réduire la capacité du Gestionnaire du Produit à réaliser tout ou partie des actifs du portefeuille. Ces investissements implique de plus grands risques opérationnels et des risques politiques et des circonstances économiques défavorables sont davantage susceptibles de survenir.

**Risques liés aux investissements dans des marchés frontières** : Pour ces investissements l'infrastructure juridique, judiciaire et réglementaire est en cours de développement et suscite beaucoup d'incertitude juridique tant pour les participants sur le marché local que pour leurs homologues à l'étranger. Les marchés frontières se différencient des marchés émergents en ce qu'ils sont considérés comme étant un peu moins développés sur le plan économique que les marchés émergents.

Pour de plus amples informations sur les risques, vous pouvez consulter le prospectus du Produit.

### Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit au cours des 5 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

#### Investissement EUR 10 000

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (la période de détention recommandée)
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 6 380	EUR 3 350
	Rendement annuel moyen	-36,2%	-19,6%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 8 920	EUR 5 930
	Rendement annuel moyen	-10,8%	-9,9%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 11 090	EUR 16 670
	Rendement annuel moyen	10,9%	10,8%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 14 380	EUR 19 430
	Rendement annuel moyen	43,8%	14,2%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la période de détention recommandée, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez EUR 10 000.

### Que se passe-t-il si l'initiateur du PRIIP n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Vous êtes exposés au risque de pertes financières si l'initiateur du PRIIP et/ou le dépositaire ne sont pas en mesure d'honorer leurs obligations. Il n'y a pas de compensation ou de plan de protection de dépôt qui couvre ce Produit.

## Que va me coûter cet investissement ?

### Coûts au fil du temps

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au Produit lui-même, pour les différentes périodes de détention. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez EUR 10 000. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement EUR 10 000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (la période de détention recommandée)
Coûts totaux	EUR 160	EUR 1 340
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	1,6%	1,7%

### Composition des coûts

Investissement EUR 10 000 et coût annuel si vous sortez après 1 an.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Coûts d'entrée	Coûts de sortie	Frais de conversion	Coûts récurrents (prélevés chaque année)	Coûts de transaction	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions
	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez ; il se pourrait que vous payiez moins. Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez.	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance. Il s'agit du maximum que vous paierez et vous pourriez payer moins.	Si applicable. Veuillez-vous référer à la section conversion du prospectus pour plus d'informations.	L'incidence des coûts que vous payez chaque année pour la gestion du Produit et ses investissements. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	Non applicable
	néant	néant	néant	1,17%	0,39%	néant
	EUR 0	EUR 0	EUR 0	EUR 117	EUR 39	EUR 0

Les tableaux ci-dessus indiquent l'incidence des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Durée de placement recommandée : 5 ans

Ce Produit est conçu pour des investissements à moyen terme, vous devez vous préparer à conserver votre investissement dans le Produit pendant au moins 5 ans. Vous pouvez toutefois demander à tout moment le remboursement de votre investissement sans pénalité durant cette période ou conserver votre investissement plus longtemps.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez une réclamation concernant ce Produit, l'initiateur du Produit ou la personne qui vous a conseillé ou qui vous a vendu ce Produit, vous pouvez vous adresser à Econopolis Wealth Management NV, Sneeuwbeslaan 20 box 12, B-2610 Wilrijk au +32 3 366 65 55, par courriel via l'adresse [compliance@econopolis.be](mailto:compliance@econopolis.be) ou par voie postale à Sneeuwbeslaan 20 box 12, B-2610 Wilrijk.

## Autres informations pertinentes

Scénarios de performance : Vous pouvez trouver les derniers scénarios de performance mis à jour mensuellement sur le site internet [www.econopolis.be](http://www.econopolis.be).

Performances passées : Vous pouvez télécharger les performances passées des dernières années via le site internet [www.econopolis.be](http://www.econopolis.be).

Les détails de la politique de rémunération actualisée, y compris, notamment, une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages, y compris la composition du comité de rémunération, lorsqu'un tel comité existe, sont disponibles sur le site internet [www.luxcellence.com](http://www.luxcellence.com) et un exemplaire sur papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.

Ce document d'information est mis à jour au moins annuellement.